



2020-06-08

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PAPINEAU
MUNICIPALITÉ DE NAMUR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 juin 2020 à 19 h 30, à huis clos, à la salle du conseil, située au 535, Route 323, Namur. Suivant l'arrêté ministériel 2020-029 en date du 26 avril, un enregistrement de la séance est diffusé sur le site web namur.ca et à laquelle sont présents les membres suivants :

**M. MARTIN MEILLEUR
M. SÉBASTIEN DAUDLIN**

**M. GUY GAUTHIER
M. STEVE LEGGETT**

M. SÉBASTIEN DESORMEAUX

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence du Maire suppléant, **M^{ME} JOSÉE DUPUIS**
La Directrice générale adjointe / Secrétaire-trésorière adjointe, **M^{ME} ANNIE DECELLES** est aussi présente.

Est absent : M. GILBERT DARDEL

Le président de l'assemblée déclare la séance ouverte

ORDRE DU JOUR

- Adoption de l'ordre du jour
- Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mai 2020
- Période de questions d'ordre général
- **Résolutions :**
 - Changement de signataire – Emploi d'été pour un étudiant
 - Embauche d'un étudiant dans le cadre d'emplois d'été Canada
 - Changement des heures d'ouverture pour le bureau municipal – saison estivale
 - Adjudication du contrat pour le service d'ingénierie pour le programme TECQ
 - Contre-offre pour l'achat de lumières d'urgence
 - Embauche d'un pompier temps partiel sur appel – Félix Lauzon
 - Frais de cellulaire pour le surintendant à la voirie et directeur du service incendie
 - Système d'alarme pour la caserne
 - Achat d'un module radio Sirius pour le camion à ordures
 - Achat d'une serrure pour la caserne
- **Finance :**
 - Approbation des comptes payables
- Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour
- Rapport du maire
- Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2019
- Période d'intervention des membres du conseil
- Levée de la séance

* * * * *

2020-06-67 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Martin Meilleur

QUE L'ordre du jour soit adopté tel que présenté, avec dispense de lecture, et il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité



2020-06-68 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT que la Directrice générale adjointe/ Secrétaire-trésorière adjointe a remis copie du procès-verbal de la séance du 11 mai 2020, au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquence elle est dispensée d'en faire la lecture ;

Il est proposé par Monsieur Steve Leggett

QUE Le procès-verbal de la séance du 11 mai 2020 soit approuvé, tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

2020-06-69 CHANGEMENT DE SIGNATAIRE - EMPLOI D'ÉTÉ POUR UN ÉTUDIANT

CONSIDÉRANT la résolution 2020-02-18 concernant une demande de subvention à Service Canada pour l'embauche d'un étudiant pour l'été 2020;

CONSIDÉRANT que Madame Marie-Pier Lalonde Girard, Directrice générale, secrétaire-trésorière est autorisée à signer tous les documents requis;

CONSIDÉRANT que Madame Lalonde Girard soit absente pour un congé parental;

Il est proposé par Monsieur Sébastien Daudlin

QUE Madame Annie Decelles, Directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe soit autorisée à signer tous les documents requis concernant la subvention.

Adoptée à l'unanimité

2020-06-70 EMBAUCHE D'UN ÉTUDIANT DANS LE CADRE D'EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA

Monsieur Sébastien Desormeaux se retire de son siège. Il est 19 h 45.

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Namur a adressé une demande de financement dans le cadre d'Emplois d'été Canada 2020 pour étudiant ;

CONSIDÉRANT que la demande de financement a été approuvée par Emplois d'été Canada ;

CONSIDÉRANT que le poste a été affiché dans le journal local;

Il est proposé par Monsieur Guy Gauthier

QUE Monsieur Félix Desormeaux, étudiant, soit officiellement embauché par la municipalité à titre de journalier et selon les spécifications du poste à combler soit une durée de 8 semaines à raison de 35 heures semaine;

QUE La Directrice générale adjointe / Secrétaire-trésorière adjointe soit mandatée à signer les documents.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Monsieur Sébastien Desormeaux a repris son siège. Il est 19 h 50.

2020-06-71 CHANGEMENT DES HEURES D'OUVERTURE POUR LE BUREAU MUNICIPAL - SAISON ESTIVALE

CONSIDÉRANT que lors de la saison estivale, la plupart des entreprises sont fermées le vendredi à partir de midi;

Il est proposé par Monsieur Martin Meilleur

QUE Les heures d'ouverture du bureau municipal soient changées comme suit à partir du 26 juin jusqu'au 7 septembre inclusivement:

Lundi au mercredi	8h à 12h et 13h à 17h
Jeudi	8h à 12h et 13h à 16h
Vendredi	8h à 12h

Adoptée à l'unanimité



2020-06-72 ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LE SERVICE D'INGÉNIERIE POUR LE PROGRAMME TECQ

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Namur a besoin d'un ingénieur pour la confection des plans et les démarches à venir afin de mener à terme le projet de la nouvelle caserne ;

CONSIDÉRANT les offres de service reçues;

Équipe Laurence (partie du projet) 20 900,00 \$ plus taxes

Ingénierie Jokinen (projet complet) 30 915.00 \$ plus taxes

Il est proposé par Monsieur Martin Meilleur

QUE La Municipalité de Namur accepte l'offre de service d'Ingénierie Jokinen pour la continuité du projet au montant de 30 915.00 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

2020-06-73 CONTRE-OFFRE POUR L'ACHAT DE LUMIÈRES D'URGENCE

CONSIDÉRANT l'offre d'achat de la Municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk pour des lumières d'urgence pour le camion personnel du directeur incendie;

Il est proposé par Sébastien Desormeaux

QUE La Directrice générale adjointe soit autorisée à faire une contre-offre à la Municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk au montant de 1 000.00 \$ pour l'achat des lumières d'urgence.

Adopté à l'unanimité

2020-06-74 EMBAUCHE D'UN POMPIER TEMPS PARTIEL SUR APPEL - FÉLIX LAUZON

CONSIDÉRANT que la municipalité de Namur possède son propre service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que le Directeur du service de sécurité incendie de la Municipalité de Namur, Monsieur Jonathan Turpin recommande son embauche;

Il est proposé par Monsieur Steve Leggett

QUE Le conseil accepte l'embauche de Monsieur Félix Lauzon au poste de pompier temps partiel sur appel pour la Municipalité de Namur.

Adoptée à l'unanimité

2020-06-75 FRAIS DE CELLULAIRE POUR LE SURINTENDANT A LA VOIRIE ET DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT la demande pour des frais de cellulaire mensuels par le surintendant à la voirie et directeur du service incendie;

Il est proposé par Monsieur Martin Meilleur

QUE La directrice générale adjointe soit autorisée à payer la somme de 25.00 \$ par mois comme mentionné dans son contrat d'embauche.

Adoptée à l'unanimité

2020-06-76 SYSTÈME D'ALARME POUR LA CASERNE

CONSIDÉRANT que la construction de l'agrandissement de la caserne est terminée;

CONSIDÉRANT que tous les bâtiments de la municipalité sont protégés par un système d'alarme de la compagnie ADT;

Il est proposé par Monsieur Guy Gauthier

QUE La directrice générale adjointe soit autorisée à payer un montant de 300.00 \$ plus taxes pour l'installation de l'équipement nécessaire pour la protection de la caserne ;

QUE La municipalité autorise la dépense de 30.00 \$ par mois pour les frais de télésurveillance.

Adoptée à l'unanimité



2020-06-77 ACHAT D'UN SYNTONISEUR UNIVERSEL SIRIUSXM

Il est proposé par Monsieur Sébastien Desormeaux

QUE Le conseil municipal discutera de ce point lors de la préparation du budget 2021.

Adoptée à l'unanimité

2020-06-78 ACHAT D'UNE SERRURE POUR LA CASERNE

CONSIDÉRANT que la construction de l'agrandissement de la caserne est terminée;

Il est proposé par Monsieur Sébastien Desormeaux

QUE Le conseil municipal autorise Monsieur Martin Meilleur à acheter une serrure et à en faire l'installation de façon bénévole;

QUE Les frais inhérents seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

Adopté à l'unanimité

2020-06-79 APPROBATION DES COMPTES PAYABLES

CONSIDÉRANT que la Directrice générale adjointe / Secrétaire-trésorière adjointe atteste qu'il y a les fonds disponibles pour les dépenses ci-dessous décrites ;

Il est proposé par Monsieur Steve Leggett

QUE Le paiement des comptes payés au montant de 4 708.63 \$ apparaissant à la liste des chèques émis soit approuvé.

QUE Le paiement des comptes à payer au montant de 43 803.87 \$ apparaissant à la liste datée du 31 mai 2020 soit approuvé.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT DU MAIRE

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire, M. Gilbert Dardel, fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019, tel que vérifié par la Société de comptables professionnels agréés Charlebois et Gratton, CPA Inc., lequel rapport est déposé séance tenante et sera publié conformément à notre règlement numéro 194 concernant les modalités de publication de la municipalité ainsi que sur le site internet de la municipalité.

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

2020-06-80 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur Martin Meilleur

QUE La séance soit levée et terminée. Il est 20 h 15.

Adoptée à l'unanimité

Josée Dupuis
Maire suppléant

Annie Decelles
Directrice générale adjointe
Secrétaire-trésorière adjointe